

---

## Le Chat, la belette et le petit lapin (Fable de La Fontaine).

**Numéro d'inventaire** : 1981.00035.11

**Auteur(s)** : Oscar Lamouche

**Type de document** : image imprimée

**Éditeur** : Pellerin (Epinal)

**Imprimeur** : Pellerin, Epinal

**Période de création** : 4e quart 19e siècle

**Date de création** : 1890 (vers)

**Inscriptions** :

- nom d'illustrateur inscrit : Oscar Lamouche
- numéro : 455

**Description** : Planche de 13 images en couleurs avec le texte de la fable.

**Mesures** : hauteur : 395 mm ; largeur : 290 mm

**Notes** : Achat en lot, prix individuel indéterminé. Thème : On se querelle, parfois pour des broutilles, au point de ne plus voir le danger commun et de ne plus y prendre gare... "Offert par The Sport", 17, Bld Montmartre, Paris.

**Mots-clés** : Images d'Epinal

Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille

**Filière** : aucune

**Niveau** : aucun

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Mention d'illustration

ill. en coul.

IMAGERIE PELLERIN

LE CHAT, LA BELETTE & LE PETIT LAPIN

FABLE  
DE LA FONTAINE

IMAGERIE D'EPINAL. N° 455



Du palais d'un jeune lapin  
Dame Belette, un beau matin,  
S'empara : c'est une rusée.



Le maître étant absent, ce lui fut chose aisée.  
Elle porta chez lui ses pénates, un jour  
Qu'il était allé faire à l'aurore sa cour  
Parmi le thym et la rosée.



Après qu'il eut brouillé, trotté, fait tous ses tours,  
Jeannot Lapin retourne aux souterrains séjours.



La Belette avait mis le nez à la fenêtre.  
« O Dieux hospitaliers ! Que vois-je ici paraître ?  
Dit l'animal chassé du paternel logis ;



Hôlà, madame la Belette,  
Que l'on déloge sans trompette,  
Ou je fais avertir tous les rats du pays ».



La dame au nez pointu répondit que la terre  
Était au premier occupant.  
C'était un beau sujet de guerre,  
Qu'un logis où lui-même il n'entraît qu'en rampant !



« Et quand ce serait un royaume,  
Je voudrais bien savoir, dit-elle, quelle loi  
En a pour toujours fait l'octroi  
A Jean, fils ou neveu de Pierre ou de Guillaume,  
Plutôt qu'à Paul, plutôt qu'à moi ».



Jean Lapin alléguait la coutume et l'usage :  
« Ce sont, dit-il, leurs lois qui m'ont de ce logis  
Rendu maître et seigneur, et qui, de père en fils,  
L'ont de Pierre à Simon, puis à moi Jean, transmis.



Le premier occupant, est-ce une loi plus sage ?  
— Or bien, sans crier davantage,  
Rapportons-nous en, dit-elle, à Raminagrobis ».



C'était un chat vivant comme un dévot ermite,  
Un chat faisant la chattemite,  
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras,  
Arbitre expert sur tous les cas.



Jean Lapin pour juge l'agréa.  
Les voilà tous deux arrivés  
Devant Sa Majesté fourrée.

Grippeminaud leur dit : « Mes enfants, approchez,  
Approchez ; je suis sourd, les ans en sont la cause. »  
L'un et l'autre approcha, ne craignant nulle chose.



Aussitôt qu'à portée il vit les contestants,  
Grippeminaud, le bon apôtre,  
Jetant des deux côtés la griffe en même temps,  
Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.  
MORALE : Ceci ressemble fort aux débats qu'ont parfois  
Les petits souverains se rapportant aux rois.

OFFERT PAR

THE SPORT

17  
BOULEVARD MONTMARTRE  
PARIS